



PARCOURS PROFESSIONNELS CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATION

TANT MIEUX POUR LES FONCTIONNAIRES

DOMMAGE POUR LE DIALOGUE SOCIAL !

L'engagement de la CFDT et de 5 autres syndicats va permettre de débloquer les carrières des fonctionnaires.

Tant mieux pour les agents publics !

Vos rémunérations sont gelées depuis plus de 5 ans et vous allez pouvoir bénéficier de :

- **Pour la catégorie C**, la réduction du nombre de grades de 4 à 3.
- **La garantie pour tous d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades** alors qu'aujourd'hui un quart des fonctionnaires termine sa carrière sur son grade de recrutement.
- **L'intégration dès 2016 d'une part des primes** en points d'indice y compris pour celles et ceux qui n'ont pas de prime : c'est une **mesure de justice sociale**.
- **La simplification** et l'harmonisation de l'appréciation de la valeur professionnelle des agents.
- **La refonte et la revalorisation des grilles** de rémunération des catégories C, B et A de 2016 à 2020.
- **L'intégration en catégorie A** des travailleurs sociaux en 2018.
- **La grille des agents de maîtrise** restructurée et revalorisée.
- **La sécurisation** réglementaire de toutes ces mesures avant 2017.
- **La négociation sur le point d'indice** en février 2016.

Dompage pour le dialogue social !

Suite au refus de valider l'accord des adeptes du « c'est jamais assez » : **FO, SUD** et **CGT**, le gouvernement a pris la **décision unilatérale** d'en appliquer les dispositions.

C'est un mauvais coup porté au dialogue social qui dédouane de leurs responsabilités les syndicats qui au final s'opposent toujours à toute avancée pour les agents.

La CFDT qui a su prendre toutes ses responsabilités continuera à **défendre vos intérêts** dans la suite des discussions qui vont reprendre.

La CFDT continuera à se battre pour un **dialogue social constructif** dans la fonction publique, fondé sur la culture de la **négociation et de l'accord**.

Votre contact CFDT :

Section CFDT Nantes Métropole
8 rue Emile Pehant, Nantes

02 40 99 67 71

syndicat.cfdt@nantesmetropole.fr